

PDC SECTION DE SION

FEUILLE D'INFORMATION - FEVRIER 2010



PDC Section de Sion
Case Postale 1121 - 1950 Sion

Le temps du renouveau

Durant ces deux dernières années, passées à la Présidence du Parti, j'ai pu rencontrer des femmes et des hommes exceptionnels. Nous avons partagé des moments de bonheur, des moments plus difficiles aussi. Il est temps d'en tirer les leçons. Le PDC a fait des erreurs. Le PDC a aussi connu des réussites. Ne les oublions pas !

Nous sommes debout et nous continuerons à défendre les valeurs qui sont les nôtres, plurielles, et que nous croyons être justes. Notre force principale tient dans cette conviction qu'ensemble, nous sommes plus forts, et que c'est sur le dialogue que se bâtit l'avenir de la Cité. C'est donc l'unité qui doit être notre priorité. Et cela, nous devons le réaliser en travaillant tous ensemble.

C'est pourquoi, il est temps maintenant de laisser place au renouveau. Nouvelle organisation, nouvelle personne dirigeante, nouveau souffle ! Je laisse la place, mais reste attaché au parti et à ses valeurs, qui ont construit le Valais moderne que nous connaissons aujourd'hui.

Je souhaite bon vent à la nouvelle équipe et je lui garantis qu'elle pourra compter, plus que jamais, sur moi. Pour tous ces moments partagés, je vous dis également MERCI.

René-Gex-Fabry, Président

Convocation à l'Assemblée Générale

Le 11 mars 2010, Aula François-Xavier Bagnoud, Ecole d'ingénieurs à Sion

Conseil de Parti, dès 18h30

Ordre du jour

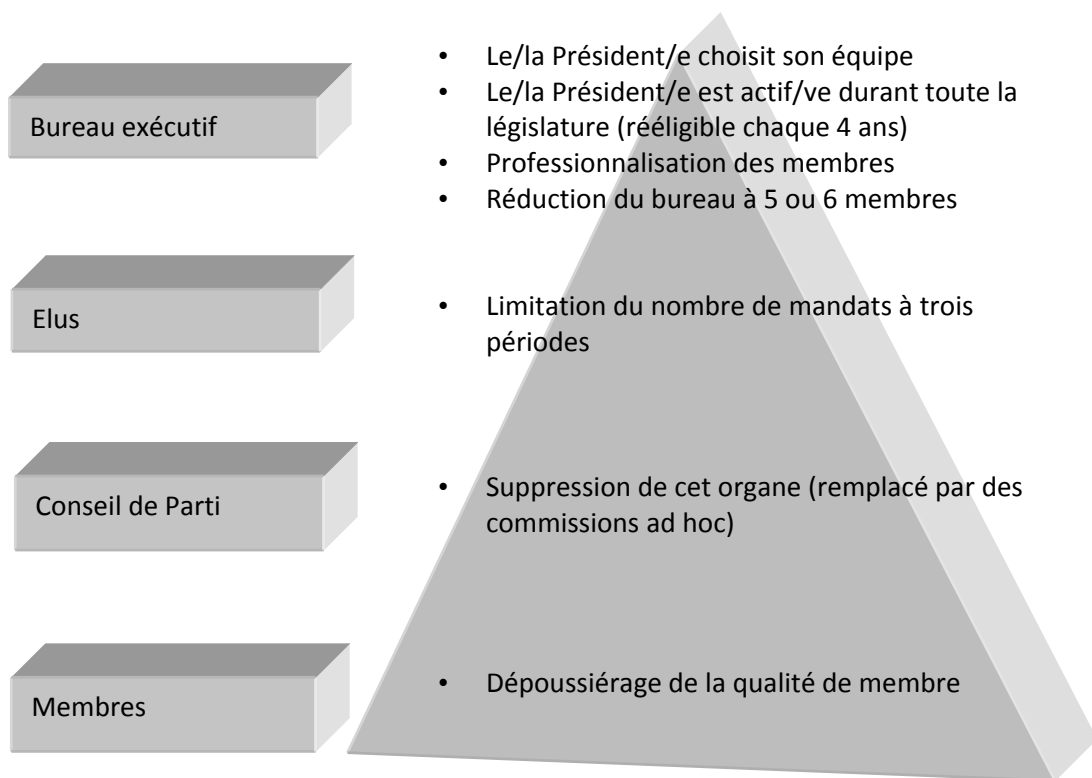
1. Mot du Président
2. Acceptation du PV de l'AG du 8 septembre 2009
3. Compte 2009
4. Modification des cotisations 2010
5. Divers

Assemblée générale, dès 19h30

Ordre du jour

1. Mot du Président
2. Acceptation du PV de l'AG du 8 septembre 2009
3. Modifications statutaires
4. Elections
5. Divers

Les principales modifications de l'organisation décidées lors de l'Assemblée Générale du 8 septembre 2009 sont rappelées dans la figure ci-dessous !



Des nouvelles de l'Hôtel de Ville

Voilà plus d'une année déjà que l'exécutif sionnois évolue dans sa nouvelle composition. Rien d'extraordinaire à cela, si ce n'est le fait que le PDC est majoritaire au Conseil Municipal mais le Président de Sion n'est pas issu de ses rangs.

Nous ne pouvons pas diriger mais le poids de la responsabilité nous incombe. Voilà une situation bien délicate qui nécessite encore plus de rigueur dans l'analyse des dossiers et d'assiduité dans la recherche d'informations.

Notre groupe a relevé ce défi et s'engage consciencieusement et avec compétence à défendre les intérêts de la Ville, pour le bien de la population.

Alors, je tords le cou à toute rumeur parlant d'obstructionnisme du PDC au Conseil Municipal, car c'est dénigrer notre travail.

Le consensus passe inévitablement par des débats contradictoires. Des débats contradictoires ont eu lieu et d'autres suivront; c'est notre devoir d'élus.

Le Conseil a entamé d'importants chantiers touchant notre ville et nos citoyens: Aménagement du Cour de gare, Transformation de l'Ancien Hôpital, révision du PAZ, réforme de la police municipale et j'en passe. La bonne manufacture de ces chantiers passe par le consensus. Le PDC VEUT réaliser tous ces chantiers...

Après une année où chacun a cherché ses marques, où des erreurs de jeunesse ont été commises, la sérénité est de retour au sein du Conseil Municipal.

Alfred Squaratti, Chef de Groupe au Conseil Municipal

INFO VILLE

Aménagement Rue de Lausanne

Des arbres ... et bien plus encore



Les travaux de réaménagement de la Rue de Lausanne ont débuté. Ceux-ci poursuivent les travaux de mise en valeur du cœur historique, initiés sous François Mudry, et dont la Place Maurice Zermatten est la prochaine étape. Le Conseil Municipal a voulu conserver un environnement convivial pour les riverains et les usagers. Des bancs tout au long de la rue et l'aménagement de la Place de la Colonne inviteront les gens à profiter d'un moment de calme, à l'ombre des arbres.

Grégoire Dayer

Police Municipale - Une réforme nécessaire !

En réponse aux demandes du corps de Police, une étude sur le service a été initiée en 2008. Celle-ci a montré que : les policiers de la Ville effectuent 70% de tâches administratives, pour 30% seulement de tâches de police proprement dites ; de nombreux doublons existent entre la police municipale et cantonale (aujourd'hui déjà, une part importante des interventions se fait en collaboration avec la police cantonale) ; le système doit s'adapter au monde sécuritaire en évolution.

Dès lors, afin d'améliorer la sécurité des citoyens et de mieux organiser la police de demain, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'étudier les pistes de coopération Ville-Canton. La police cantonale pourrait, par exemple, reprendre des tâches dites de police et la Ville, par l'intermédiaire d'un contrat de prestations, financerait les agents transférés. Il nous paraît essentiel de conserver la maîtrise de la politique de sécurité en Ville.

De son côté, la Ville s'appuierait sur un corps municipal en uniforme, qui reprendrait et renforcerait la réalisation des tâches relevant du domaine public (parking, stationnement, marché, surveillance des passages piétons, etc).

Ce corps aurait davantage de temps pour la population, serait plus visible, effectuerait un travail en profondeur dans les quartiers. Dans le concept à l'étude, aucun emploi ne doit être menacé. Les acquis sont également garantis pour tous les collaborateurs.

Des groupes de travail regroupant des représentants de la Ville et du Canton réfléchissent actuellement, ensemble. Une fois les pistes étudiées, il sera temps pour le Conseil municipal de se prononcer sur l'opportunité ou non d'un tel concept et sur les modalités. Le conseil général sera consulté en juin pour un débat plus large.

Dominique Roux-Elsig

Depuis quelques années, Sion développe, en collaboration avec son Office du Tourisme, le concept de Terroir Urbain. Cette démarche met sous un même label de qualité les différentes facettes de notre Ville, qui se veut urbaine, moderne, mais également respectueuse de ses traditions et de ses origines. Sous ce label, la Ville de Sion se positionne clairement en ce qui concerne notre offre touristique. Sion est une ville gourmande, capable de mettre en valeur les produits typiquement valaisans par la créativité et la qualité de ses artisans. La ville de Sion est d'abord valaisanne et représente la facette urbaine du Valais. **Christian Bitschnau**

Grand Paysage

Préservez nos murs de vignes !



Suite à un postulat PDC, accepté par le Conseil Général en 2007, le Conseil Municipal a lancé l'inventaire des murs de vignes. Ces constructions font partie du patrimoine et, à ce titre, participent au Grand Paysage qui fait la beauté de Sion. Cette étude débouchera, avec l'accord des propriétaires concernés, sur d'importants travaux d'entretiens subventionnés jusqu'à 70% par la Confédération, le Canton et la Commune. **Benoît Fournier**

Terroir urbain

Un label pour notre promotion



rectoverso
DESIGN&IMPRESSION

Tourbillon 25 - 1950 Sion
www.rectoversosion.ch



St-Hubert 9 - 1950 Sion
info@binerbitschnau.ch

Tél. 027 322 40 80
Fax 027 322 40 84



LES FILLES DE CHARLES FAVRE

La petite maison des grands vins

Si tout comme ces entreprises vous désirez soutenir financièrement cette publication :
078/804 12 90